

LA LETTRE DE LA FNADE



fnade

Bulletin d'information des Adhérents
N° 93 - Janvier 2008

Editorial

La FNADE a pris connaissance du rapport final issu des conclusions des travaux de la table ronde du 20 décembre 2007.

Elle a été notamment satisfaite de la décision du MEDAD de redistribuer les produits supplémentaires de la fiscalité issus des déchets à l'économie du secteur mais a toutefois insisté pour que cette recette fiscale supplémentaire ne soit pas délibérément noyée dans le budget général de l'Etat et pour que ce complément de fiscalité soit qualifié de "Contribution Economique au Recyclage, à la Valorisation matière et à la Prévention".

D'autre part, la FNADE revendique pour que cette redistribution ne soit pas exclusivement réaffectée à la promotion des activités de prévention mais également à des actions concrètes favorisant les actions de recyclage et de valorisation conformément aux préconisations résultant des travaux du groupe "déchets".

Les travaux du Comité de pilotage déchet vont bientôt reprendre afin d'étudier la mise en œuvre concrète des engagements pris dans les conclusions de ces travaux.

Vincent LE BLAN



SOMMAIRE

- Vie de la FNADE et de ses Syndicats p. 2
- Informations Sociales du SNAD p. 3
- Vie des collèges et commissions p. 3 à 6
- Vie des régions p. 6
- Réglementation/Législation p. 6 - 7
- Normalisation p. 8
- FNADE Europe p. 9
- Infos brèves/Divers p. 9 - 10



CALENDRIER

Réunions du mois de février 2008

- **12 février** Conseil d'administration du SNAD
- **12 février** TC 183/WG1/PWG6
- **12 février** Commission relations contractuelles
- **18 février** Commission affaires européennes
- **21 février** Collège Valorisation Matière et Recyclage

VIE DE LA FNADE ET DE SES SYNDICATS

SNIDE

Président : Hubert de CHEFDEBIEN

- L'ancienne version du **fascicule 82**, CCTG (Cahier des Clauses Techniques Générales) pour la construction d'usines d'incinération, datait de 1985 et était devenue obsolète.

Le chantier de mise à jour a été ouvert depuis avril 2002. Le document révisé par un groupe de travail comprenant de très nombreux membres de la FNADE a été validé officiellement le 7 décembre 2007. Le décret d'approbation devrait paraître au premier trimestre 2008. Le fascicule révisé sera ensuite disponible sur le site Internet du Ministère des Finances.

La rédaction a été faite en vue d'équilibrer les clauses entre les parties. Ce devrait donc être une amélioration dans les contrats futurs.

Il faudra veiller à ce que ce document soit inclus dans les appels d'offres et à ce que l'équilibre des clauses ne soit pas remis en cause par les CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières).

- Le SNIDE travaille actuellement à la réalisation d'un **site Internet** dédié. Ce dernier devrait être opérationnel début d'année 2008.

La prochaine Assemblée Générale du SNIDE se déroulera le 27 mars 2008.

Contact : Bérenger SALTEL-PONGY

UPDS

Président : Claude CEDOU

• **STATUTS**

Les statuts proposés à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 février ont été adoptés. Ils modifient notamment le mode d'élection des membres du bureau et instaurent un nouveau barème de cotisation selon le chiffre d'affaires.

• **QUALIPOL**

Les sociétés qui souhaitent être auditées pour le label Qualipol doivent en faire la demande au secrétariat de l'UPDS.

• **COMMISSION TECHNIQUE**

La rédaction du document "définition d'un processus de "banalisation" applicable aux terres excavées" est finalisée. Il définit notamment le mode de détermination des concentrations des valeurs de terres banalisables. Ce

document est disponible au secrétariat de l'UPDS.

• **GT SECURITE**

Le Groupe de travail sécurité a avancé la rédaction du document "Outil de Suivi et de Gestion des Expositions pendant des Interventions sur des Sites pollués". Il rassemble en un seul document, différentes informations (Valeur limite d'exposition, fréquence, milieu, selon les polluants) issues de diverses sources réglementaires et recommandations existantes. Il sera soumis à l'approbation du bureau de l'UPDS.

Le bureau se tiendra le mardi 4 mars à partir de 16h00 dans les locaux de la FNADE.

Contact : Cécile GUERET

SYPREA

Président : Hubert BRUNET

• **NF U44-095**

Le guide d'application de la norme NF U44-095 a été finalisé fin janvier. Celui-ci devrait prochainement passer en enquête au sein de la commission U44A (Matières Fertilisantes et Support de culture) de l'AFNOR.

Par ailleurs, l'amendement A1 de la norme NF U44-095, intégrant la définition de la FFOM, les paramètres en inertes et impuretés (alignement avec la norme NF U44-051) et l'ISMO, a été soumis à enquête publique. Les résultats des votes sont les suivants : 10 votes pour l'approbation de l'amendement et 2 votes d'abstention.

• **REACH**

Le collège valorisation biologique de la FNADE ainsi que le SYPREA ont constitué un groupe afin d'étudier dans quelles mesures REACH s'applique aux différentes familles de produits et de déchets organiques.

Ce groupe est en relation étroite avec les autres collèges de la FNADE ainsi qu'avec le sous-groupe organique de la FEAD travaillant sur cette même thématique.

Dans un premier temps, le collège valorisation biologique et le SYPREA solliciteront le MEDAD afin de connaître leur positionnement sur ce sujet.

• **CELLULE DE VEILLE SANITAIRE VETERINAIRE DES EPANDAGES DE BOUES DE STATION D'EPURATION (ADEME)**

En 2007, aucun nouveau cas n'a mis en cause l'épandage des boues de STEP (Stations d'Épuration).

Contact : Leslie ROUSSEL



INFORMATIONS SOCIALES DU SNAD

Formation professionnelle

Nous vous rappelons que le 22^{ème} avenant à la Convention Collective Nationale des Activités du Déchet a été conclu et signé par la CGT, la CFTC, la FNCR, la CGC et le SNAD.

Il est applicable depuis le 1^{er} janvier 2008.

Comme nous vous l'avions indiqué, **il redéfinit les critères de prise en charge, par la branche, des périodes de professionnalisation.**

L'accord privilégie, désormais, au titre de ce dispositif :

- les formations qui s'exerceront dans les filières exploitation et maintenance, pour les jeunes sans qualification et le personnel ouvrier nécessitant une reconversion, en vue de l'obtention de qualifications et diplômes définis comme prioritaires par la branche et recensés en annexe du présent accord (cf. pièces jointes).
- les parcours professionnels structurants qui remplissent plusieurs conditions (cf. accord).

En complément à cet accord, la commission formation a diminué le forfait horaire de prise en charge de la période de professionnalisation. A compter du 1^{er} janvier 2008, son montant est fixé à 20 € au lieu de 25 € actuellement.

Enfin, à compter du 1^{er} janvier 2008, la durée des périodes de professionnalisation ne peut être inférieure à 70 heures, ni supérieure à 400 heures par an pour être prise en charge par l'OPCA désigné par la branche.

Négociations sociales en cours

Outre les négociations sur une nouvelle annexe V et sur l'indemnité de salissure, la Commission Paritaire a engagé, le 1^{er} février dernier, des négociations sur les Salaires Minimums Conventionnels.

Contact : Ludovic BRULEFERT

VIE DES COLLÈGES ET COMMISSIONS

Collège Déchets Dangereux

Président : Edouard HENAUT

- Le Collège a élaboré un papier de position présentant les éléments à prendre en compte lors de la révision des **PREDD** (Plans Régionaux d'Élimination des Déchets Dangereux). Ce document est disponible sur simple demande.
- Le **GT "ADR / Transport de marchandises dangereuses par route"** s'est réuni le 7 décembre 2007 et a poursuivi l'élaboration du guide de bonnes pratiques "ADR et déchets". La prochaine réunion du GT se déroulera le 14 mars 2008. Sortie du guide prévue mi 2008.
- Le Collège est en train de travailler, en partenariat avec l'INRS, à la réalisation d'une série de **posters sur le thème des DDD** (déchets dangereux diffus). La diffusion de ces documents devrait intervenir au premier semestre 2008.
- Le Collège continue de suivre la **révision des directives IPPC, incinération et cadre déchets.**

Contact : Bérenger SALTEL-PONGY

Collège Valorisation Energétique

**Co-présidents : Patrick BOISSEAU
et Hubert de CHEFDEBIEN**

- Le **guide européen relatif à la norme NF EN 14181 (norme sur les analyseurs)**, toujours en travaux, est prévu pour fin 2008.
- Le Collège a fait ses remarques sur le **second draft du BREF "Energy Efficiency"** et les a transmises à la FEAD.
- Le Collège continue de suivre la **révision des directives IPPC, incinération et cadre déchets** (notamment vis-à-vis du **critère R1/D10**).

La prochaine réunion du Collège est prévue le 27 mars 2008 à 9h30.

Contact : Bérenger SALTEL-PONGY



• **GT IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX**

Sous-groupe du Collège Valorisation Energétique

Le GT "impacts environnementaux" s'est réuni le lundi 4 février :

- Le GT a réfléchi à la possibilité de réaliser une étude bibliographique sur les profils en dioxines des sources industrielles et diffuses, mesurés sur différentes matrices.
- Le GT a fait le point sur l'utilisation des œufs comme matrice de surveillance environnementale.
- Le rapport d'étude, réalisé par l'INERIS pour le compte du MEDAD, sur l'action nationale de recherche et de réduction des rejets des substances dangereuses dans l'eau, a été étudié et discuté par le GT.

La prochaine réunion du GT est prévue le vendredi 18 avril à 10h00.

Contact : Sylvain LEGROS

Commission Affaires Européennes

Président : Jean-Paul LEGLISE

• **GT "EFFET DE SERRE"**

Présidente : Ghislaine HIERSO

- L'étude réalisée par BIO Intelligence Service sur le thème "Effet de serre & secteur des déchets" est disponible sur simple demande (b.saltel@fnade.com).
- Le GT suit avec attention la révision de la **directive SEQEN**, relative au système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre, pour la période post-2012.

Contact : Bérenger SALTEL-PONGY

GT DAS

Président : Hervé VEILLARD

Une délégation du GT DAS a rencontré, comme tous les ans en début d'année, les responsables du bureau "Environnement extérieur et produits chimiques" de la Direction Générale de la santé. Un tour d'horizon des travaux en cours a été fait.

La prochaine réunion du GT DAS est confirmée le 11 mars 2008 à la FNADE.

Contact : Claude PERRIN

Collège collecte et logistique

Président : Emmanuel CHAUCHAT

• **GT SÉCURITÉ DU COLLÈGE COLLECTE ET LOGISTIQUE**

Le dossier de la recommandation R 388 "collecte des déchets ménagers" a été travaillé en profondeur par les membres du GT. Ces modifications du texte seront proposées lors de la prochaine commission CNAM.

• **LES GRATUITS**

La FNADE, FEDEREC, Revigraph et Ecofolio ont travaillé depuis plusieurs mois à l'élaboration d'une charte de partenariat entre les différents acteurs du secteur. Après de nombreuses réunions, un accord semble avoir été trouvé sur une charte d'engagements minimum entre les organisations.

• **GT "AVENIR DE LA COLLECTE"**

Le Groupe de travail s'est réuni et a travaillé les thèmes identifiés lors de la première réunion :

- Les risques utilisateurs,
- Les critères de performance,
- Les recommandations,
- Les filières,
- Les facteurs environnementaux.

Ces données aboutiront à la rédaction d'un projet qui sera présenté au prochain collège.

La réunion du Collège Collecte et Logistique se tiendra le 28 mars 2008 à la FNADE.

Contact : Cécile GUÉRET

Collège valorisation matière et recyclage

Présidente : Françoise WEBER

• **DEEE**

- La FNADE au travers de ses opérateurs souhaite faire un bilan de la 1^{ère} année de fonctionnement de la collecte des DEEE.
- Les membres du collège travaillent en collaboration avec OCADEEE et FEDEREC sur les problèmes de sécurité liées à la collecte des DEEE.

• **LIVRE BLANC RECYCLAGE**

Les membres du collège travaillent à la réalisation d'un recueil de l'état de l'art du recyclage matière au sein de la FNADE. Les membres du collège ont identifié les principaux items qui seront développés dans le recueil.



• **RELATION AVEC LE GROUPE MIROIR FEAD**

Le collège souhaite renforcer ses relations avec le groupe miroir Recyclage FEAD et notamment aborder les thèmes suivants : la directive cadre déchet, le règlement REACH, la révision de la norme EN 643 "Récupération et recyclage des produits papiers-cartons", la directive IPPC.

La réunion du collège Valorisation Matière et Recyclage se tiendra le 21 février 2008 à la FNADE.

Contact : Cécile GUÉRET

Collège stockage

Président : Bruno BERNARD

- Dans le cadre d'une convention FNADE-ADEME, un guide dont l'objectif est de faciliter la mise en œuvre du mode de gestion en bioréacteur des installations de stockage de déchets non dangereux, a été réalisé par un groupe de travail. Ce guide comporte un état des connaissances techniques et des recommandations de mise en œuvre du bioréacteur. Il est consultable sur le site Internet de la FNADE dans la rubrique "Documents".
- La Cour Administrative d'Appel (CAA) de Versailles a rendu son jugement concernant l'affaire de transfert de REFION par le SIDOMPE vers une mine de souterraine allemande sous couvert de valorisation. La CAA de Versailles a confirmé la décision du Préfet objectant à la notification d'exportation de REFION du SIDOMPE et a relevé que l'opération de stockage devait être requalifiée d'élimination. La FNADE a réalisé un communiqué sur ce jugement qui est disponible sur son site Internet.

La prochaine réunion du Collège Stockage se tiendra le mardi 11 mars. Après consultation des membres du Collège, l'horaire de cette réunion a été fixée à 13h30.

Contact : Sylvain LEGROS

Reprise garantie

- Sur les trois premiers trimestres de l'année, les opérateurs labellisés par la FNADE ont fait recycler 86 000 tonnes de déchets d'emballages ménagers (soit + 27 % par rapport à la même période sur l'année 2006) réparties par matériaux de la façon suivante :
 - Papiers cartons : 57,3 %
 - Acier : 22,0 %
 - Plastique : 20,4 %
 - Aluminium : 0,4 %95 % de ces déchets d'emballages ménagers ont été recyclés en France et dans le reste de l'Europe.

- Dans le cadre de la Reprise Garantie, la convention régissant le développement et l'utilisation d'un système informatisé d'échanges d'informations dénommée FIFED, a été signée par la FNADE et les Sociétés Agréées. Un comité se réunit régulièrement pour suivre la mise en œuvre de FIFED.

Contact : Sylvain LEGROS

GT Traitement

Présidente : Isabelle MARTIN

Le GT "Traitement" s'est réuni le 18 janvier 2008. Le GT a étudié le projet de document général qui formalisera la politique globale de gestion des déchets FNADE et des projets de fiches sur des filières de traitement.

La prochaine réunion du GT se tiendra le mardi 11 mars à 16h00.

Contact : Sylvain LEGROS

GT combustibles de substitution

Président : Bernard LANFRANCHI

Le 21 décembre 2007, la Commission Européenne a adopté une proposition de directive relative aux émissions industrielles. Le GT a porté son attention sur le champ d'application de la directive qui intègre désormais les installations de prétraitement de déchets non dangereux destinés à la coïncinération.

La prochaine réunion du GT est prévue le mercredi 12 mars 2007 à 14h00.

Contact : Sylvain LEGROS

College valorisation biologique

**Co-présidents : Elise BOURMEAU
et Christian DURAND**

• **NF U44-095**

Le guide d'application de la norme NF U44-095 a été finalisé fin janvier. Celui-ci devrait prochainement être soumis à enquête au sein de la commission U44A (Matières Fertilisantes et Support de culture) de l'AFNOR.

• **COMMISSION PRODUITS PHYTOSANITAIRES, MATIÈRES FERTILISANTES (MF) ET SUPPORTS DE CULTURE (SC) DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE**

Le groupe de travail spécifique aux MF et SC s'est réuni mi-janvier afin de discuter du projet d'harmonisation européenne, souhaité par la



Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (MAP). Un premier projet de memorandum ayant été rédigé par la DGAL du MAP, les professionnels ont apporté leur expertise de terrain.

La prochaine réunion sur cette thématique est prévue mi-février. Il y sera également question de l'intérêt de la mise en place d'un certificat d'entreprise (pour pallier les manques de contrôles réglementaires).

• **REACH**

Le collège valorisation biologique de la FNADE ainsi que le SYPREA ont constitué un groupe afin d'étudier dans quelles mesures REACH s'applique aux différentes familles de produits et de déchets organiques. Ce groupe est en relation étroite avec les autres collèges de la FNADE ainsi qu'avec le sous-groupe organique de la FEAD travaillant sur cette même thématique.

Dans un premier temps, le collège valorisation biologique et le SYPREA solliciteront le MEDAD afin de connaître leur positionnement sur ce sujet.

La prochaine réunion du collège valorisation aura lieu le 3 avril à 10h00 à la FNADE.

Contact : Leslie ROUSSEL

VIE DES RÉGIONS

Groupes régionaux

• **PROCHAINES REUNIONS**

- FNADE OUEST : 1^{er} février 2008 à Ancenis
- FNADE NORMANDIE : 1^{er} avril 2008

Contact : Corinne FERNANDEZ

RÉGLEMENTATION / LÉGISLATION

Nous avons relevé pour vous au cours du mois de janvier, les textes susceptibles de vous concerner :

Conseil supérieur des installations classées (CSIC)

SEANCE DU 22 JANVIER 2008

Parmi les points à l'ordre du jour figuraient :

- rapport de la mission conjointe IGASS/IGE sur la coopération entre l'inspection du travail et l'inspection des installations classées dans la prévention des risques industriels majeurs.
- arrêté relatif à la vérification et à la quantification des émissions déclarées dans le cadre du

système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre pour la période 2008-2012.

Installations classées

Directive 2008/1/ce du parlement européen et du conseil du 15 janvier 2008 relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution, *publiée au JOUE du L 24 du 29 janvier 2008 (pages 8 à 29).*

Transports

Arrêté du 31 décembre 2007 relatif aux interdictions complémentaires de circulation pour 2008



des véhicules de transport de marchandises, *publié au JORF du 12 janvier 2008 (pages 657-8). [région Rhône-Alpes, périodes hivernale et estivale].*

Emballages marchandises dangereuses

Arrêté du 21 janvier 2008 modifiant l'arrêté du 5 décembre 2007 portant agrément du laboratoire national d'essais pour le contrôle des emballages, grands récipients pour vrac et grands emballages destinés au transport des marchandises dangereuses par voies terrestres et maritimes, *publié au JORF du 31 janvier 2008 (page 1880).*
[procédures pour le LNE].

Classification des substances dangereuses

Un nouveau système de classification des substances et mélanges (GHS) a été élaboré au niveau international. Le MEDAD et le MEDEF mènent conjointement une enquête sur les produits dangereux utilisés et stockés, chez les industriels concernés, en vue de préparer le passage des nomenclatures (ICPE) existantes – au niveau système.
Echéance : mi-février.

Carburants

• arrêté du 24 décembre 2007 modifiant l'arrêté du 23/08/2005 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration sous la rubrique n° 1412 relative au stockage en réservoirs manufacturés de gaz

inflammables liquéfiés, *publié au JORF du 29 janvier 2008 (page 1673).*

• arrêté du 26 décembre 2007 modifiant l'arrêté du 20 avril 2005 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration sous la rubrique n° 1433 relative aux installations de mélange ou d'emploi de liquides inflammables, *publié au JORF du 29 janvier 2008 (page 1673).*

• arrêté du 2 janvier 2008 relatif aux stockages contenant plus de 50 tonnes de gaz inflammables liquéfiés relevant du régime de l'autorisation au titre de la rubrique n° 1412 de la nomenclature des installations classées à l'exception des stockages réfrigérés ou cryogéniques, *publié au JORF du 29 janvier 2008 (pages 1674-5).*

• arrêt de la cour (cinquième chambre) du 6 décembre 2007 – commission des communautés européennes/république française, *publié au JOUE C22 du 26 janvier 2008 (page 16).*
(manquement d'état – directive 2000/59/CE – installations portuaires pour les déchets d'exploitation des navires et les résidus de cargaison – défaut d'établissement et de mise en œuvre des plans de réception et de traitement des déchets pour tous les ports).

Dispositif

En n'ayant pas établi et mis en œuvre, dans le délai prescrit, des plans de réception et de traitement des déchets pour tous ses ports, la république française a manqué aux obligations qui lui incombent en vertu des articles 5, paragraphe 1, et 16, paragraphe 1, de la directive 2000/59/CE du parlement européen, et du conseil, du 27 novembre 2000, sur les installations de réception portuaires pour les déchets d'exploitation des navires et des résidus de cargaison.



➤ Généralités

- Consultation portant sur la révision du décret de 1984 fixant le statut de la Normalisation : Disponibles :
 - document récapitulatif des axes envisagés pour la révision (2 pages),
 - proposition de rédaction pour le futur décret (4 pages).Délai : avant fin février.
- Réunion du Comité d'Orientation Stratégique "Environnement".
Le COS réuni le 17 février, a traité, en particulier, de la position de la normalisation à l'international, de la politique environnementale du CEN, et du Grenelle de l'environnement.

➤ Normes à l'enquête

Ces documents sont disponibles à l'AFNOR

BENNES DE COLLECTE DES DECHETS

- **PR NF EN 1501-1** : Date de clôture : 7 mars 2008 : Benches de collecte des déchets et leurs lève-conteneurs associés – Exigences générales et exigences de sécurité – Partie 1 : benches à chargement arrière.
- **PR NF EN 1501-5** : Date de clôture : 7 mars 2008 : Benches de collecte des déchets et leurs lève-conteneurs associés – Exigences générales et exigences de sécurité – Partie 5 : lève-conteneurs pour benches de collecte des déchets.

➤ Normes publiées

Ces documents sont disponibles à l'AFNOR

CARACTERISATION

- **NF EN 15216** : Caractérisation des déchets – Détermination de la concentration en matières solides dissoutes totales (TDS) de l'eau et des éluats.
- **FD CEN/TR 15584** : Caractérisation des boues – Guide pour l'appréciation du risque, en relation notamment avec l'utilisation et l'élimination des boues.

BENNES DE COLLECTE

- **NF EN 1501-4** : Benches de collecte des déchets et leurs lève-conteneurs associés – Exigences

générales et exigences de sécurité – Partie 4 : code d'essai acoustique des benches de collecte des déchets.

AIR

- **ISO 4226:2007** : Qualité de l'air – Aspects généraux – Unité de mesure (*en anglais uniquement*).
- **NF EN 15267-3** : Qualité de l'air – Certification des systèmes de mesure automatisés – Partie 3 : spécifications de performance et procédures d'essai pour systèmes de mesure automatisés des émissions de sources fixes.

PNEUS

- **XP T47-754** : Pneus usagés non réutilisables (PUNR) – Détermination du taux de fils métalliques ferreux dans les granulats issus de PUNR – Méthode basée sur le tri magnétique des produits.

RADIOACTIVITE

- **ISO 18589-2:2007** : Mesure de la radioactivité dans l'environnement – Sol – Partie 2 : lignes directrices pour la sélection de la stratégie d'échantillonnage, l'échantillonnage et le prétraitement des échantillons.
- **ISO 18589-3: 2007** : Mesure de la radioactivité dans l'environnement – Sol – Partie 3 : mesures des radionucléides émetteurs gamma.

SERVICES

- **ISO 24510:2007** : Activités relatives aux services de l'eau potable et de l'assainissement – Lignes directrices pour l'évaluation et l'amélioration du service aux usagers.
- **ISO 24511:2007** : Activités relatives aux services de l'eau potable et de l'assainissement – Lignes directrices pour le management des services publics de l'assainissement et pour l'évaluation des services fournis.

QUALITE

- **ISO 10001:2007** : Management de la qualité – Satisfaction du client – Lignes directrices relatives aux codes de conduite des organismes.
- **ISO 10003:2007** : Management de la qualité – Satisfaction du client – Lignes directrices relatives à la résolution de conflits extérieurs aux organismes.

↳ Directive-cadre déchets

DEBAT PUBLIC ISWA / CESE À BRUXELLES 21 JANVIER 2008

La FNADE a organisé un débat public sous la houlette de l'ISWA (International Solid Waste Association) et en partenariat avec le CESE (Comité Economique et Social Européen) le 21 janvier dernier sur la sécurité juridique comme objectif de la révision de la Directive-Cadre Déchets.

Environ 100 personnes ont répondu présentes, dont 5 eurodéputés, des administrateurs et assistants parlementaires, des fonctionnaires des Institutions Européennes et des Représentations Permanentes, d'autres acteurs de la législation Européenne et groupes d'intérêts.

La FNADE se félicite des échanges et des conclusions qu'il reste néanmoins à voir traduites dans les textes et qui sont notamment : la sécurité juridique à améliorer par des définitions claires, des règles de protection de l'environnement à renforcer, la traçabilité des déchets à garantir, des règles communes pour tous à assurer sur le terrain.

↳ Paquet climat-énergie

La Commission européenne a publié le 23 janvier dernier son très attendu "Paquet Climat-Energie" qui constitue le programme de travail de l'Union Européenne pour lutter contre le changement climatique d'ici 2020.

Ce paquet comprend des propositions de Directives sur la révision du Système Communautaire d'Echanges de Quotas d'Emissions de Gaz à Effet de Serre (GES), sur la promotion des énergies de sources renouvelables, sur le captage et le stockage du Carbone, ainsi que des propositions de Décisions sur les objectifs nationaux de réduction des émissions de GES, et sur les aides d'Etat pour la protection de l'environnement.

Le secteur des déchets n'est pas visé par la Directive Echange de Quotas d'Emissions de GES, en revanche, il est dans le champ de la Directive Energies renouvelables.

Le Paquet doit être négocié au Parlement Européen et au Conseil des Ministres en temps limité, avant l'ajournement du Parlement en Mai 2009.

Contacts : Valérie PLAINEMAISON
Gilles VAILLE

INFOS BRÈVES / DIVERS

↳ Colloques / Congrès

• FORUM DES PROFESSIONNELS DE L'ENVIRONNEMENT

Les étudiants du Master professionnel environnement de l'université de Paris 1 organisent un forum des professionnels de l'environnement le mardi 19 février 2008 de 9h00 à 17h00 à l'université Panthéon Sorbonne, salle 1, galerie Soufflot, 12 place du Panthéon Paris 5^{ème} sur le thème "le développement durable, des engagements aux réalisations : quelles évaluations ?"

Contact : Charlotte Bouche-Florin
charlotte.bouche-florin@malix.univ-paris1.fr

• ENVIROSUD 2008

Le salon de solutions environnement Envirosud se déroulera du 5 au 7 mars 2008 au parc des expositions de Toulouse.

Envirosud est un rendez-vous professionnel de tous les acteurs industriels et collectivités de la filière environnement à Toulouse. Il intègre également un forum professionnel sur les éco-technologies rassemblant 60 intervenants experts.

Contact : Patrick Skolimowski
5 avenue de la Créativité 59666 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 79 94 60 - Fax : 03 20 05 19 99.

• SMAGUA 2008

Le 18^{ème} salon international sur l'eau et l'environnement aura lieu à Saragosse en Espagne du 11 au 14 mars 2008.

Une mission de 4 jours est organisée à l'occasion de ce salon par la mission économique de Madrid.

Contact : Sylvie Martin
Tél. : 00 34 91 837 78 67 - Fax : 00 34 91 837 78 51.



• SALON DES SOLUTIONS DURABLES POUR RESTAURER L'ENVIRONNEMENT

Le premier salon des solutions durables pour restaurer l'environnement se tiendra les 12, 13 et 14 juin 2008 au Palais Brongniart à Paris.

Ce sont trois journées de rencontres professionnelles pour la promotion des solutions, technologies et conseils en matière d'environnement et de développement durable.

Huit secteurs d'activité seront représentés : l'énergie, les déchets, les transports, le BTP, l'eau, l'agriculture, la chimie, les services. Il est également prévu un cycle de 17 conférences animées par des acteurs du Grenelle de l'Environnement.

Contact : Arthur Cornez

Tél. : 06 27 56 80 42 - arthur.cornez@semd.fr

ou Frédérique Le Falher

Tél. : 06 60 73 00 95 - frederique.lefalher@semd.fr

• SALON INTERNATIONAL DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE

Le SIREME se tiendra du 18 au 20 novembre 2008 à Paris-Expo Porte de Versailles.

Le SIREME est né d'un partenariat entre le SER (Syndicat des énergies renouvelables) et Expositum visant à la création d'un salon annuel et international. Il doit permettre aux acteurs qui offrent des solutions, des produits ou des services dans le domaine de la production d'énergie renouvelable et de la maîtrise de l'énergie de rencontrer l'ensemble des professionnels qui vont contribuer à la mise en œuvre des exigences liées aux "3X20".

Le SIREME se tiendra en parallèle avec la semaine des énergies renouvelables qui se déroule du 17 au 21 novembre 2008 à Paris la Défense.

Contact : SIREME

Tél. : 01 49 68 51 00 - Fax : 01 53 30 95 18

www.sireme.fr

Divers



Vient de paraître

• COMMENT ASSOCIER MES SALARIES A LA PERFORMANCE DE MON ENTREPRISE

Le MEDEF vient de publier une brochure intitulée

"Comment associer mes salariés à la performance de mon entreprise" qui est un guide concernant l'épargne salariale. Cette dernière est un formidable levier pour motiver et fidéliser les salariés, d'autant que le dispositif existant en France est l'un des plus complets qui soient, avec des instruments très divers et complémentaires : participation, intéressement, actionnariat salarié... Ce guide a pour objet de promouvoir et d'expliquer ce qui existe en la matière et est particulièrement destiné aux chefs d'entreprises.

Contact : MEDEF - Tél. : 01 53 59 19 19.



Nominations

• ARRETE DU 6 DECEMBRE 2007 PORTANT NOMINATION A LA COMMISSION INTERMINISTERIELLE DU TRANSPORT DES MATIERES DANGEREUSES

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable, en date du 6 décembre 2007, sont nommés membres de la commission interministérielle du transport des matières dangereuses :

- M. Bernard MARTIN, représentant le Groupement des associations de propriétaires d'appareils à vapeur et électriques, en remplacement de M. Charles JARBOUI ;

- M. David FLEURQUIN, représentant la société Sea Invest, en remplacement de M. Francis LALOUE.

Publié au JORF N° 18 du 22 janvier 2008.

• ARRETE DU 7 NOVEMBRE 2007 PORTANT NOMINATION AU GROUPE DE TRAVAIL RELATIF AUX ETUDES DE DANGERS DANS LE CADRE DU CONSEIL SUPERIEUR DES INSTALLATIONS CLASSEES

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable, en date du 7 novembre 2007, M. Ludovic WEBER et M. Bernard PIQUETTE sont nommés membres du groupe de travail relatif aux études de dangers dans le cadre du Conseil supérieur des installations classées, en remplacement respectivement de M. Géry PEAUCELLE et M. Didier GASTON.

Publié au JORF N° 18 du 22 janvier 2008.





